

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 13 août 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme la conseillère Carine Lachapelle et M. le conseiller Denis Lacasse sont absents.

Mme Claire Coulombe, greffière, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont aussi présents.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

239/13-08-07

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2007
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 16 juillet 2007

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2007

#### **C Gestion administrative**

1. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 112
2. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 113
3. Suivi de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97
4. Mandat à un évaluateur
5. Demande conjointe avec la Municipalité de Nominique dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités
6. Activité au parc de la Gare
7. Office québécois de la langue française : Nomination d'un mandataire

#### **D Contrats et appels d'offres**

1. Appel d'offres no. 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut : rejet de la soumission
2. Appel d'offres no. 2007-03 pour la fourniture d'un camion diesel neuf 10 roues année 2007 avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons : octroi d'un contrat
3. Appel d'offres no. 2007-04 sur invitation pour la fourniture d'équipements de déneigement et installation sur un camion diesel 6 roues année 2006 : octroi d'un contrat



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

4. Appel d'offres numéro 2007-06 pour la fourniture de MG-10 pour l'entretien des chemins d'hiver
5. Location du restaurant et du bar au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, secteur L'Annonciation pour l'année 2007-2008
6. Renouvellement des contrats d'entretien préventif des systèmes de climatisation d'édifices municipaux
7. Contrat relatif à des travaux de pavage sur les chemins Francisco et du Lac-Lanthier Ouest

#### **E Avis de motion**

1. Avis de motion : Règlement numéro 114 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal
2. Avis de motion : Règlement numéro 115 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture
3. Avis de motion : Règlement numéro 116 déterminant les jours et heures des séances du Conseil de la ville
4. Avis de motion : Règlement numéro 117 relatif au contrôle de fréquence de vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville

#### **F Adoption des règlements**

#### **G Sécurité publique**

#### **H Transport routier**

1. Demande au MTQ - Route 117 secteur Sainte-Véronique
2. Achat de sel pour le déglçage des chaussées (chlorure de sodium)
3. Déneigement du chemin du Lac McCaskill pour l'année 2007-2008
4. Sentiers de véhicules hors-route

#### **I Hygiène du milieu**

#### **J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

#### **K Loisirs et culture**

1. Congrès de l'Association québécoise du loisir municipal

#### **L Divers**

1. Demande du Club Quad Iroquois

#### **Période de questions du public**

#### **M Levée ou ajournement de la séance ordinaire**

#### **ADOPTÉE**

240/13-08-07

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2007;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

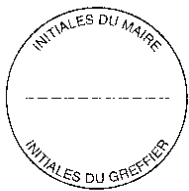
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

#### **ADOPTÉE**

241/13-08-07

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 JUILLET 2007**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 juillet 2007;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 16 juillet 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Mme Deborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Nombre de signatures requises lors de période d'enregistrement relatives aux règlement d'emprunt;
- Accessibilité à certains documents municipaux.

### GESTION FINANCIÈRE

242/13-08-07

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUILLET 2007

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juillet 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 514641 à 515021) :	129 160,50 \$
Remises fédérales et provinciales :	63 272,90 \$
Comptes courants (ch. # 71088 à 71260) :	547 861,74 \$
Total :	762 754,30 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**

### GESTION ADMINISTRATIVE

243/13-08-07

#### DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 112

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière adjointe concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 112 autorisant l'achat d'un camion diesel neuf 10 roues avec des



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

équipements de déneigement et une benne 4 saisons et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts, tenue le 20 juillet 2007, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter : 4 016
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : 413
- nombre de demandes faites : 7

Par conséquent, le règlement numéro 112 a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 20 juillet 2007.

### ADOPTÉE

244/13-08-07

#### DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 113

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97, tenue le 31 juillet 2007, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter : 4 016
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire : 413
- nombre de demandes faites : 444

Par conséquent, le règlement numéro 113 n'a pas été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 31 juillet 2007. Un scrutin référendaire doit donc être tenu, sauf en cas de retrait du règlement.

### ADOPTÉE

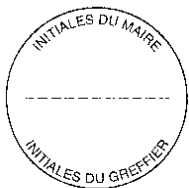
245/13-08-07

#### SUIVI DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 113 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 97

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a adopté, le 16 juillet 2007, le règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97;

**CONSIDÉRANT** que lors de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 113 tenue le 31 juillet 2007, 444 personnes habiles à voter ont apposé leur signature alors que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 413;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 558 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, dans le cas où un scrutin référendaire doit être tenu, le conseil doit, au plus tard lors de sa séance qui suit celle du dépôt du certificat, fixer conformément au chapitre VI la date du scrutin;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 568 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le scrutin référendaire est tenu à la date que fixe le conseil de la municipalité et qui doit être un dimanche compris dans les 120 jours qui suivent la date de référence, soit la date d'adoption du règlement;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin, et résolu à l'unanimité :

De fixer au 28 octobre 2007 la date du scrutin référendaire relatif au règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97.

### **ADOPTÉE**

246/13-08-07

### **MANDAT À UN ÉVALUATEUR**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater M. André Charbonneau, évaluateur, pour réaliser une évaluation d'un terrain exproprié par la Ville composé de deux parties du lot 12C du rang 4, au coût de 850,00 \$ plus les taxes.

### **ADOPTÉE**

247/13-08-07

### **DEMANDE CONJOINTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC- MUNICIPALITÉS**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation par le directeur général, conjointement avec la Municipalité de Nominigue, d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Volet 2.1, relativement à la mise à niveau du chemin Chapleau pour les véhicules hors-route, incluant une participation financière municipale totale de 5 000,00 \$.

### **ADOPTÉE**

248/13-08-07

### **ACTIVITÉ AU PARC DE LA GARE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la tenue d'une activité de sensibilisation (épluchette de blé d'Inde) au parc de la Gare le 2 septembre prochain organisée par « L'ORvert Coop de solidarité ».

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

249/13-08-07

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

### OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE : NOMINATION D'UN MANDATAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge désigne Mme Claire Coulombe, greffière, à titre de mandataire pour toute communication avec l'Office québécois de la langue française.

**ADOPTÉE**

### CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

250/13-08-07

### APPEL D'OFFRES NO. 2007-02 SUR INVITATION POUR LE CONCASSAGE DE GRAVIER BRUT : REJET DE LA SOUMISSION

**CONSIDÉRANT** que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut, le résultat de l'ouverture des soumissions du 1<sup>er</sup> juin 2007 est le suivant :

<b>Soumissionnaire</b> (date et heure de réception de la soumission)	Montant total de la soumission incluant la T.P.S. et la T.V.Q.
Location Jean Miller inc. Le 1 <sup>er</sup> juin 2007 à 12h50	<b>107 113,00 \$</b>
Modifiée le 8 juin 2007	<b>99 592,30 \$</b>

**CONSIDÉRANT** que la Ville ne dispose pas des fonds nécessaires pour la réalisation de tels travaux;

**EN CONSÉQUENCE:**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De rejeter la seule soumission reçue relative à l'appel d'offres numéro 2007-02 sur invitation pour le concassage de gravier brut.

**ADOPTÉE**

251/13-08-07

### APPEL D'OFFRES NO. 2007-03 POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION DIESEL NEUF 10 ROUES ANNÉE 2007 AVEC DES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET UNE BENNE 4 SAISONS : OCTROI D'UN CONTRAT

**CONSIDÉRANT** que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2007-03 pour la fourniture d'un camion diesel neuf 10 roues année 2007 avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons, le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 juillet 2007 est le suivant :

<b>Soumissionnaire</b> (date et heure de réception de la soumission)	<b>Prix forfaitaire</b> (total incluant les taxes et la livraison)
<b>Camion Freightliner</b> <b>Mont-Laurier inc.</b> Le 24 juillet 2007 à 13h35	<b>224 715,78 \$</b>
Modifiée le 13 août 2007	<b>222 555,28 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

**CONSIDÉRANT** que le prix proposé accuse un écart important avec ce qui avait été estimé par la Ville et que, dans une pareille situation, l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes permet de s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre;

**CONSIDÉRANT** la vérification de la soumission effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

### EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture d'un camion diesel neuf 10 roues année 2007 avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons au seul soumissionnaire conforme, au coût de 195 309,59 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 20 juillet 2007 corrigée le 13 août 2007.

Que la présente résolution soit conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 112 par la Ministre des Affaires municipales et des Régions.

### ADOPTÉE

252/13-08-07

### **APPEL D'OFFRES NO. 2007-04 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET INSTALLATION SUR UN CAMION DIESEL 6 ROUES ANNÉE 2006 : OCTROI D'UN CONTRAT**

**CONSIDÉRANT** que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2007-04 pour la fourniture d'équipements de déneigement et installation sur un camion diesel 6 roues année 2006, le résultat de l'ouverture des soumissions du 24 juillet 2007 est le suivant :

<b>Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)</b>	<b>Prix forfaitaire (total incluant les taxes et la livraison)</b>
<b>Les Machineries Saint-Jovite inc.</b> Le 13 juillet 2007 à 13h00	<b>33 888,18 \$</b>
<b>Plamondon Camquip ltée</b> Le 13 juillet 2007 à 13h15	<b>34 553,06 \$</b>
<b>Ressort Deziel inc.</b> Le 13 juillet 2007 à 13h15	<b>37 590,97 \$</b>

**CONSIDÉRANT** la vérification de la soumission effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

### EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture d'équipements de déneigement et installation sur un camion diesel 6 roues année 2006, à « Les



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

Machineries Saint-Jovite inc.», la plus basse soumissionnaire conforme, au coût de 29 739,52 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 9 juillet 2007.

Que, dans le cadre de ses compétences de proximité, la Ville décrète que la présente dépense soit prise à même le fonds de roulement de la Ville et soit remboursée sur une période de cinq (5) ans.

### ADOPTÉE

253/13-08-07

#### **APPEL D'OFFRES NO. 2007-06 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE DE GRAVIER DE TYPE MG-10 POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions suivants relatifs au dossier en titre : l'appel d'offres numéro 2007-06 daté du 13 août 2007, l'avis aux soumissionnaires, les dispositions particulières, la formule de soumission et les autres documents de soumission, le tout tel que préparé par le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, et la greffière, Mme Claire Coulombe.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des offres sur invitation écrite auprès des entrepreneurs suivants : « Les Agrégats de Labelle inc. », « Location Jean Miller inc. » et « 168133 Canada inc. / Labelle Asphalte » pour la fourniture de 9 150 tonnes métriques de gravier de type MG-10 (0-3/8'') pour l'entretien des chemins d'hiver.

Que les soumissions dûment complétées, signées et scellées soient reçues au bureau de la Ville jusqu'à 14h00, le 4 septembre 2007, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 4 septembre 2007 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

### ADOPTÉE

254/13-08-07

#### **LOCATION DU RESTAURANT ET DU BAR AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE, SECTEUR L'ANNONCIATION POUR L'ANNÉE 2007-2008**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du contrat de location du restaurant et du bar du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge situé au 1550, chemin du Rapide, entre la Ville de Rivière-Rouge et 9054-3166 QUÉBEC INC., opérant également sous le nom de BERSO INC., pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008 au montant annuel de 5 000,00 \$, taxes incluses, soit 416,67 \$ par mois.

### ADOPTÉE

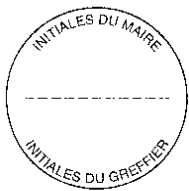
255/13-08-07

#### **RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES SYSTÈMES DE CLIMATISATION D'ÉDIFICES MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien préventifs de :





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

- L'Hôtel de Ville au coût annuel de 1 230,00 \$ (2 versements de 615,00 \$)
- La bibliothèque L'Annonciation-Marchand au coût annuel de 2 486,00 \$ (2 versements de 1 243,00 \$)
- Le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au coût annuel de 11 454,00 \$ (2 versements de 5 727,00 \$).

### ADOPTÉE

256/13-08-07

#### **CONTRAT RELATIF À DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES CHEMINS FRANCISCO ET DU LAC-LANTHIER OUEST**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'un contrat relatif à la réalisation de travaux de pavage, incluant la main d'œuvre, les matériaux, les outils et les équipements nécessaires, sur les chemins Francisco (pose de 32,40 tonnes métriques d'enrobé bitumineux) et du Lac-Lanthier Ouest (pose de 112,30 tonnes métriques d'enrobé bitumineux) par Labelle asphalte, Usine de béton bitumineux, au coût total de 19 370,00 \$ plus les taxes.

### ADOPTÉE

#### **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 114 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES OFFERTS PAR LE CAMPING MUNICIPAL**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 114 imposant une tarification pour les services offerts par le camping municipal.

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du contenu du règlement, le conseiller André Tremblay demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 115 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 115 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture.

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du contenu du règlement, le conseiller Normand Gravel demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 116 DÉTERMINANT LES JOURS ET HEURES DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE**

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 116 déterminant les jours et heures des séances du Conseil de la Ville.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du contenu du règlement, le conseiller Yves Sigouin demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

AVIS DE MOTION

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 117 RELATIF AU CONTRÔLE DE FRÉQUENCE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE**

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 117 relatif au contrôle de fréquence de vidange des fosses septiques sur le territoire de la Ville.

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du contenu du règlement, le conseiller André Tremblay demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

### **TRANSPORT ROUTIER**

257/13-08-07

### **DEMANDE AU MTQ - ROUTE 117 SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

**CONSIDÉRANT** que des citoyens du secteurs Sainte-Véronique sont inquiets de la courbe sur la route 117 et le chemin du 5<sup>ième</sup> Rang (Nord et Sud) où plusieurs accidents ont eu lieu au cours des dernières années;

**CONSIDÉRANT** que des plaintes ont déjà été transmises au MTQ à cet effet mais sans résultat;

**CONSIDÉRANT** que ces citoyens se sont adressés à la Ville afin qu'elle les appuie dans leur demande;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De demander au MTQ de prendre en considération les plaintes des citoyens du secteur Sainte-Véronique et de procéder aux correctifs nécessaires afin de s'assurer que la courbe située sur la route 117 près de l'intersection du 5<sup>ième</sup> Rang (Nord et Sud) soit plus sécuritaire.

### **ADOPTÉE**

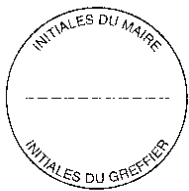
258/13-08-07

### **ACHAT DE SEL POUR LE DÉGLACAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a mandaté l'UMQ pour procéder, en son nom et avec les autres municipalités intéressées, à un achat regroupé concernant le chlorure de sodium nécessaire pour les activités de la municipalité pour la saison 2007-2008;

**CONSIDÉRANT** que les soumissions ont été ouvertes le 11 juin 2007 et que les résultats ont été transmis à la Ville le 20 juin 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

D'autoriser l'acquisition de 750 tonnes métriques de sel de déglacage (chlorure de sodium) pour l'entretien des chemins d'hiver chez Technologie de dégivrage Cargill au coût de 74,08 \$ la tonne métrique incluant la livraison, le tout conformément à l'appel d'offres effectué par Muni Services, un service de l'Union des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE**

259/13-08-07

### **DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU LAC MCCASKILL POUR L'ANNÉE 2007-2008**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de renouveler l'entente de déneigement de 3,71 kilomètres de chemin dans le secteur du Lac McCaskill avec la Municipalité de L'Ascension pour l'année 2007-2008 au taux de 2 590,00 \$ du kilomètre, plus les taxes.

**ADOPTÉE**

260/13-08-07

### **SENTIERS DE VÉHICULES HORS-ROUTE**

**CONSIDÉRANT** que la Table de concertation des véhicules hors route des Laurentides a demandé aux municipalités de les informer sur leur désir d'offrir ou non des sentiers pour la pratique du VTT et/ou de la motoneige sur leur territoire;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'aviser la Table de concertation des véhicules hors route des Laurentides que la Ville de Rivière-Rouge désire poursuivre le développement des sentiers pour la pratique du VTT et/ou de la motoneige sur son territoire.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

261/13-08-07

### **CONGRÈS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser M. Martin Piché à participer au congrès de l'Association québécoise du loisir municipal au coût de 325,00 \$ plus les taxes.

De lui rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

### **DIVERS**

262/13-08-07

### **DEMANDE DU CLUB QUAD IROQUOIS**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2007

Que la Ville de Rivière-Rouge appuie le Club Quad Iroquois dans ses démarches auprès du Ministère des Ressources naturelles relativement à l'obtention d'un bail pour la construction d'un refuge pour quadistes et fondeurs sur le lot 49 du rang C, Canton de Marchand.

Le présent appui demeure conditionnel à ce que le projet soit conforme à la réglementation municipale et fasse l'objet d'un permis de construction émis par la Ville.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Déménagement des réunions de la RIDR à La Conception;
- Préoccupations des associations de lacs suite à la rencontre du 1<sup>er</sup> août dernier;
- Valeur des propriétés en bordure des lacs par rapport à l'ensemble de la Ville;
- Méthodes de taxation possibles pour les travaux projetés au centre-ville;

Plusieurs interventions sont faites relativement aux travaux prévus au centre-ville, tant de citoyens en faveur du règlement numéro 113 que de citoyens contre le projet.

263/13-08-07

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Normand Gravel,  
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h38.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger

\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe